

SAUR

MISE EN DEMEURE

Nom client :
SAS LE PIGEONNIER DU LOTAdresse desservie :
LE PIGEONNIER BASE NAUTIQUE
PUY L EVEQUE

Du 07 mars 2024

Référence à rappeler : 0050383612
30066040 545241354556 545Téléphone : 05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18hCourrier : TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX

Internet : www.saurclient.fr

SAS LE PIGEONNIER DU LOT
1 PROMENADE DE HERON
46700 PUY L EVEQUE

Objet : Mise en demeure - Dernier avis avant poursuites

Madame, Monsieur,

Malgré notre dernière relance, l'examen de votre compte indique au **07/03/2024** que vous restez redevable d'un montant total de **384,69 €**, dont nous vous rappelons ci-après le détail :

Facture(s) Impayée(s)			
Date Facture		Déjà perçu	Solde Facture
08/01/2024	545241344030	1 130,00	361,55

Pénalité(s) de retard - Rappel Simple	4,28 €
Pénalité(s) de retard - Mise en demeure	18,86 €
Total à payer	384,69 €

En cas de non-paiement, nous serons contraints de poursuivre devant les Tribunaux, le recouvrement de la somme due majorée des intérêts au taux légal, auxquels viendront s'ajouter les frais de procédure ainsi que tous les dommages et intérêts correspondants.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Service Recouvrement

En cas de difficulté de paiement :
Voir au dos de ce courrier.

REGLEMENT A ADRESSER : CENTRE DE TRAITEMENT TIP TSA 53978 - 92894 NANTERRE CEDEX 9

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire

IBAN : FR76 1780 7008 1015 4218 7741 741

ICS : FR86ZZZ003506

RUM : TIP55207653000000000545241354556

Date et Lieu

Signature

SAS LE PIGEONNIER DU LOT
1 PROMENADE DE HERON
46700 PUY L EVEQUE

Montant : 384,69€

Créancier : SAUR
Centre N° 08
Référence client : 0050383612

TIP S€PA

CENTRE DE TRAITEMENT TIP
TSA 53978

92894 NANTERRE CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SAUR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SAUR. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel.
Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

764500001541 SAS LE PIGEONNIER 17807008101542187741741

552076000487 53530000000000545241354556663108 38469

➤ VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTES DE PAIEMENT

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, vous pouvez éventuellement bénéficier des aides des services sociaux ou du fonds de solidarité pour le logement (FSL) de votre département, dans la mesure où ce dernier a signé une convention FSL Eau.

▮ VOUS SOUHAITEZ AVOIR DES INFORMATIONS SUR LES DISPOSITIFS D'AIDES :

- Vous pouvez vous adresser aux services sociaux de votre commune ou au Conseil Général (dans le cadre des dispositifs de Fonds de Solidarité pour le Logement*).

➤ DANS TOUS LES CAS, INFORMEZ IMMEDIATEMENT NOTRE SERVICE CLIENTELE DE VOTRE DEMARCHE AUPRES DU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT.

▮ VOUS AVEZ DÉPOSÉ UN DOSSIER À LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU FONDS SOLIDARITÉ LOGEMENT :

- Le délai de traitement de votre dossier varie selon les départements, sans excéder 4 (quatre) mois.
- **Transmettez-nous un justificatif écrit sous 15 (quinze) jours** : vous pourrez bénéficier de la continuité du service de l'eau dans l'attente de la décision de recevabilité de votre dossier.

▮ VOUS AVEZ DÉJÀ BÉNÉFICIÉ DE L'AIDE FONDS SOLIDARITÉ LOGEMENT DANS LES DOUZE DERNIERS MOIS :

- **Transmettez-nous un justificatif écrit sous 15 (quinze) jours** : vous pourrez bénéficier de la continuité du service de l'eau dans l'attente de la décision de recevabilité de votre dossier.

** Le cas échéant, notre service clientèle vous indiquera les coordonnées de ces services.*

A défaut de règlement dans le délai imparti, nous transmettrons aux services sociaux communaux ou départementaux, les données nécessaires à l'appréciation de votre situation avant suspension de notre fourniture, conformément aux textes en vigueur.

Vous bénéficiez d'un délai de 8 (huit) jours pour exprimer votre opposition à cette transmission.



EPE5320053545241354556000384690N

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux entre 2 et 6 jours lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.

Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :

Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.